

ORPI HAGONDANGE AGENCE DU PARC

Montant TTC (T.V.A de 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, la rédaction du compromis de vente,

le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables seront ceux du mandat initial

Barème valable au 20 juillet 2017

TRANSACTION		
	PART HONORAIRES CHARGE VENDEUR	PART HONORAIRES CHARGE ACQUEREUR
Terrain inférieur à 70 000€	3 500€	3 500€
Terrain supérieur à 70 000€	5,00%	5,00%
Parking	Forfait 1000€	Forfait 1000€
Garage	Forfait 1000€	Forfait 1000€
De 0€ à 50 000€	Forfait 2500€	Forfait 2500€
De 50 000€ à 75 000€	5,00%	5,00%
De 75 000€ à 100 000€	4,00%	4,00%
De 100 000 à 150 000€	3,50%	3,50%
De 150 000 à 200 000€	3,00%	3,00%
De 200 000 à 350 000€	2,50%	2,50%
De 350 000€ et au-delà	2,00%	2,00%
Estimation	200€ TTC	

Tarifs TTC en vigueur au 20 juillet 2017

HONORAIRES DE LOCATION BAUX HABITATION LOI ALUR :

(Décret n°2014-890 du 1/08/2014)

PART LOCATAIRE :

Visite, constitution du dossier rédaction du bail	8€ /m ²
Etat des lieux d'entrée	3€ / m ²

PART PROPRIETAIRE :

Visite, constitution du dossier rédaction du bail	8€ /m ²
Etat des lieux d'entrée	3€ / m ²
Négociation entremise	100€
Etat des lieux de sortie	160€

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE :

(Calculé sur les encaissements)

Gestion classique sans assurance GLI	8,2%
Gestion classique avec assurance GLI	10,75%
Gestion plus (GLI + Ass générale + Revenus Fonciers)	12,00%

HONORAIRES DE LOCATION BAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX :

Honoraires de location	12,00% du loyer annuel
Honoraires de gérance	idem locaux habitation

HONORAIRES SECTEUR LIBRE :

Honoraires de location	1 mois de loyers hors charges
Honoraires de gérance	15% des sommes encaissées